

CSF Mixta-LPP Index 75

(quote-part actions selon OPP 2 dépassée)



Politique d'investissement

Le groupe de placement CSF 2 Mixta-LPP Index 75 investit à l'échelle mondiale indirectement via des fonds indexés dans des actions ainsi que des valeurs à taux fixe ou variable (en partie protégées contre l'inflation). Dans le domaine des actions étrangères, il recourt également aux indices stratégiques, dont la pondération s'écarte volontairement de la capitalisation de marché pour exploiter des primes de risque factorielles (p. ex. Value, Quality) ou réduire le risque d'investissement (p. ex. Minimum Volatility). La part investie en actions varie entre 68% et 82%. La part couverte de l'engagement en monnaies étrangères se situe à 75% minimum. En plus d'une large diversification (plusieurs classes d'actifs investissent dans plusieurs milliers de titres individuels), le groupe de placement se caractérise par des frais de gestion (p. ex. frais de recherche ou de transaction) faibles.

Le groupe de placement présente une quote-part d'actions de 75% et dépasse ainsi la limitation définie pour les actions conformément à l'art. 55 OPP 2. En raison de la quote-part élevée d'actions, ce produit comporte un risque plus élevé que les solutions de prévoyance avec une quote-part maximale d'actions de 50%. Toutes les autres prescriptions en matière de placements de l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP 2) et de l'Ordonnance sur les fondations de placement (OPF) sont remplies dans la mesure où elles s'appliquent.

Repères

Gestionnaire	Mehmet Besler
Gestionnaire depuis	13.02.2018
Gestionnaire basé à	Zurich
Devise	CHF
Fin de l'exercice fiscal	30 juin
Date de lancement	13.02.2018
Prime forfaitaire en % p.a.	0.58
Ratio des charges d'exploitation TER KGAST (au 30.06.2021) en % p.a. 3)	1.01
Supplément d'émission (reste dans la fortune de placement) en %	0.12
Déduction rachat (reste dans la fortune de placement) en %	0.07
Souscription / Rachat	Quotidien
Indice de référence (BM)	CB CSA Mixta-BVG Index 75

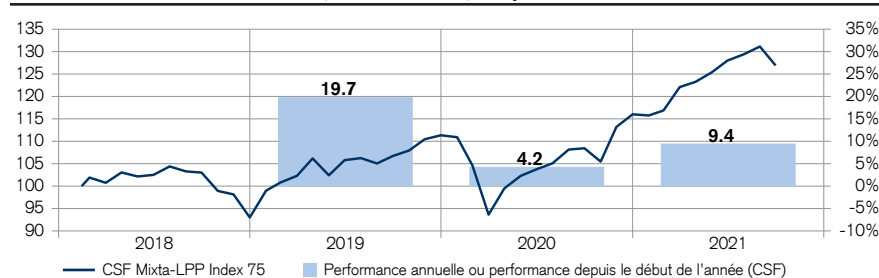
N° de valeur	38261472
Code ISIN	CH0382614722
Code Bloomberg	CSAB75B SW
Code Reuters	38261472X.CHE
Utilisation du revenu	Capitalisation
Prix d'émission	1'270.60
Prix de rachat	1'268.19
TNA du fonds cible (en mio.)	356.97

3) Du fait d'une réduction de la commission forfaitaire à partir du 1.7.2021, un TER KGAST (cible) d'environ 0,80% p.a. peut être calculé à partir du 30.6.2022. Du fait de la méthode de calcul rétrospective du ratio TER KGAST, la charge moindre des frais totaux ne sera pas visible dans la fact sheet de placement de la CSF avant le mois de septembre 2022 au plus tôt.

Statistiques

	1 an	3 ans
Volatilité annualisée en %	9.70	12.46
Tracking Error (Ex post)	0.84	0.59
Tracking Error (Ex ante)	-	-
Perte maximum en % 2)	-3.22	-15.90
Ratio de Sharpe	1.70	0.62
Beta	0.93	0.98
Période de reprise (en mois)	-	8

Performance nette en CHF (base de 100) et performance annuelle 1)



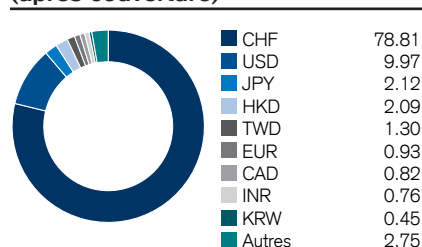
Performance nette en % calculée en CHF 1)

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	3 ans p.a.	5 ans p.a.	10 ans p.a.	depuis lancement
CSF	-3.22	-0.85	9.39	17.03	23.20	-	7.18	-	-	26.91
Indice de référence	-3.38	-0.87	10.52	19.41	28.18	-	8.60	-	-	32.85

1) Le gestionnaire de portefeuille cherche à atteindre un rendement équivalent à la performance du benchmark moins les coûts de gestion

Monnaies en %

(après couverture)



Composition de l'indice de référence en %

SBI AAA-BBB ESG (TR)	8.00
Bloomberg Barclays MSCI Global Aggr. ex-CHF Sustainability(TR) (CHF-H)	8.00
Bloomberg Barclays WGLB ex-Italy ex-Japan ex-Spain (TR) (CHF-H)	4.00
SPI ESG Multi Premia (TR)	37.00
MSCI World ESG Leaders Minimum Volatility (NR)	16.00
MSCI World ex Switzerland ESG Leaders (NR) (CHF-Hgd)	16.00
MSCI Emerging Markets ESG Leaders (NR)	6.00
SXI Real Estate Funds Broad (TR)	5.00

Types de placements en %

Valeurs nominales	CSF	Benchmark	Par rapport à l'indice de référence
Obligations CHF	8.08	8.00	0.08
Obligations en monnaies étrangères couvertes en CHF	8.20	8.00	0.20
Obligations indexées sur l'inflation couvertes en CHF	4.04	4.00	0.04

Parts en valeurs nominales	20.32	20.00	
Valeurs réelles	CSF	Benchmark	Par rapport à l'indice de référence
Actions suisses	37.59	37.92	-0.33
Actions européennes	5.88	5.92	-0.04
Actions Etats Unis	19.67	19.63	0.04
Actions Canada	1.37	1.37	0.00
Actions Japon	3.19	3.23	-0.04
Actions Pacifique sauf Japon	1.07	1.08	-0.01
Actions marchés émergents	5.87	5.85	0.02
Valeurs immobiliers Suisse	5.04	5.00	0.04
Parts en valeurs réelles	79.68	80.00	

Duration et rendement

Duration modifiée en années 4)	8.90
--------------------------------	------

4) Duration calculée sur les obligations.

Positions principales

Société	Echéance en % des capitaux
Swisscom AG	1.55
Kühne & Nagel	1.36
Swiss Prime Site AG	1.18
Geberit	1.10
Tecan Group AG	1.07
Sonova Holding AG	1.00
PSP Swiss Property	0.93
Compagnie Financière Richemont	0.92
Georg Fischer AG	0.89
VAT Group	0.88
Total	10.88

1) Les performances historiques et les scénarios de marché financier ne constituent pas des indicateurs fiables de résultats courants ou futurs. Les commissions et les frais perçus lors de l'émission et du rachat de droits de participation du groupe de placement ne sont pas pris en compte dans les indications de performance.

2) Perte totale maximale au cours de la période d'observation, indépendamment de l'intervalle partielle reprises. La clause de non-responsabilité figurant à la fin de ce document s'applique également à cette page.

CSF Mixta-LPP Index 75

(quote-part actions selon OPP 2 dépassée)

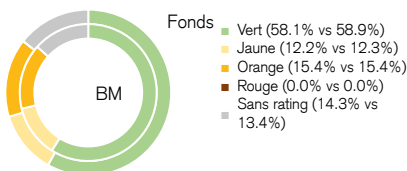
Notation ESG vs indice de référence ⁵⁾

	ESG	E	S	G
Fonds	AA	A	A	BBB
BM	AA	A	A	BBB

Ventilation ESG ⁸⁾

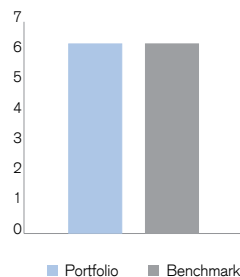
	Notes
Note générale	7.7
Environnement	6.0
Changement climatique	7.6
Opportunités env.	5.2
Capital naturel	5.7
Pollution et déchets	5.1
Social	5.7
Capital humain	5.4
Responsabilité en matière de produit	5.7
Opportunités sociales	5.0
Opposition des parties prenantes	6.3
Gouvernance	5.7

Flag des controverses ESG ⁹⁾



Note Low Carbon Transition ¹¹⁾

Portefeuille: **6.3** / Indice de référence: **6.3**



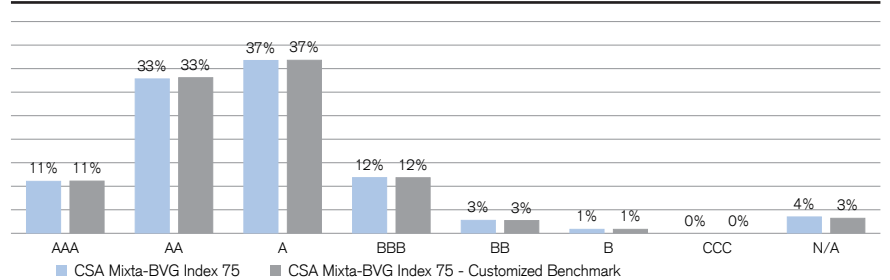
Aperçu du portefeuille ⁶⁾

Ce produit n'investit pas dans des entreprises actives dans le développement ou la production d'agents de guerre chimique, biologique ou nucléaire, de mines anti-personnel et de bombes à sous-munitions selon la liste d'exclusion publiée par l'Association suisse pour des investissements responsables (SVVK-ASIR).

Caractéristiques ESG appliquées ⁷⁾

- Indice de référence ESG
- Critères d'exclusion
- Intégration de critères ESG
- Vote par procuration
- Engagement

Notation ESG en % vs indice de référence ¹⁰⁾



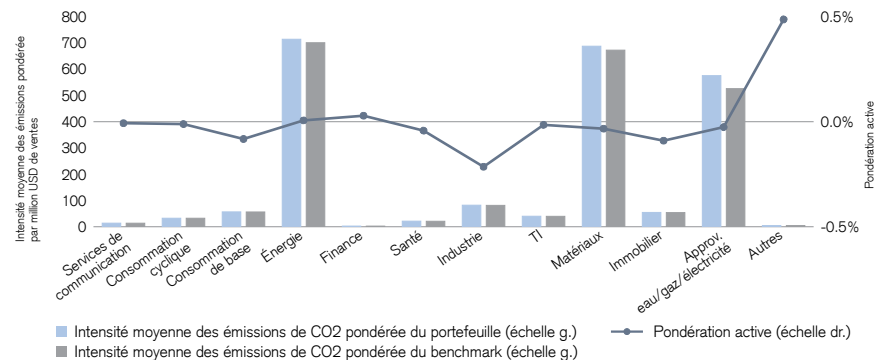
10 principaux actifs

Nom des actifs	Pondération	Notation ESG	Flag cont.	E	S	G
Swisscom AG	1.7%	AA				
Kuehne & Nagel International AG	1.6%	AAA				
Microsoft Corporation	1.3%	AAA				
Swiss Prime Site AG	1.2%	A				
Geberit AG	1.1%	AA				
Tecan Group AG	1.1%	A				
Givaudan	1.0%	AAA				
Sonova Holding AG	1.0%	AA				
Roche Holding AG	1.0%	A				
Compagnie Financière Richemont SA	0.9%	AA				

Intensité des émissions de carbone ¹²⁾

Tonnes d'émissions en équivalent de CO2 par mio. de \$ de revenus

Portefeuille: **86.7** / Indice de référence: **84.9**



Légende

5) Les notations ESG, fournies par MSCI ESG, se déclinent sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus basse). La notation est fonction de l'exposition de l'entreprise concernée aux risques de durabilité spécifiques au secteur et de sa capacité à atténuer ces risques comparativement aux autres acteurs du secteur. La note globale du portefeuille est attribuée sur une base sectorielle relative. En revanche, pour les critères environnementaux (E), sociaux (S) et de gouvernance (G) individuels, il s'agit de notes absolues. La note globale ne peut donc pas être considérée comme une moyenne des notes E, S et G individuelles.

6) Pour plus d'informations sur les exclusions basées sur des normes qui sont appliquées, veuillez consulter: www.svkk-asir.ch © En l'absence de futures sur indice d'actions appropriés et/ou liquides sur des indices ESG, le compartiment/fonds peut utiliser des futures sur indice d'actions qui se réfèrent à des indices traditionnels (non ESG) pour réduire les différents risques, pour accroître l'efficacité de la gestion du portefeuille et comme moyen d'augmenter ou de diminuer l'exposition au risque de marché.

7) Pour de plus amples informations sur la méthodologie suivie pour évaluer les caractéristiques ESG des investissements, veuillez consulter msci.com/our-solutions/esg-investing/

8) La note «Overall ESG Quality» (note globale Qualité ESG) ne correspond pas directement aux notes «Pillar» (notation par piliers) pour les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance de l'entreprise. Les notes «Pillar» sont déterminées sur une base absolue, alors que la note «Overall ESG Quality» est ajustée de manière à refléter l'exposition au risque de durabilité au niveau d'un secteur donné. Dans la mesure où les notations «Pillar» sont des notes absolues et que les notations Overall sont des notes relatives, ces dernières ne peuvent être calculées en faisant la moyenne des premières. Les thèmes ESG présentent une ventilation des notations E, S et G individuelles. Toutes les notations et leurs composantes sont déclinées sur une échelle de 0 à 10 (fournie par MSCI), où 0 correspond à «très faible» et 10 à «très élevé».

9) ESG Controversies Flag est conçu pour fournir une évaluation à jour et cohérente des controverses ESG impliquant des sociétés cotées en bourse et des émetteurs obligataires. Un cas de controverse est en général un événement ponctuel tel qu'une marée noire ou un accident, ou bien une allégation, par exemple de problèmes de sécurité sur un site de production. La couleur, du rouge au vert, indique le degré d'implication dans des controverses, allant de très élevé (rouge) à très faible (vert). La couleur grise indique qu'aucune donnée n'est disponible.

10) La note ESG représente la répartition en pourcentage de la note ESG MSCI, d'un point de vue absolu ou relatif à un indice de référence. Les notes GRESB pour l'immobilier ne sont pas prises en compte.

11) La note Low Carbon Transition repose sur une évaluation multidimensionnelle des risques et des opportunités et prend en considération les risques prédominants et secondaires auxquels une entreprise est confrontée. L'échelle va de 0 à 10 (10 correspondant à un potentiel de leader), ne tient pas compte du secteur et correspond à la position de l'entreprise vis-à-vis de la transition. Au niveau du portefeuille, les notes individuelles sont agrégées et comparées à l'indice de référence (si existant).

12) L'intensité carbone compare l'intensité moyenne pondérée des émissions par million de dollars de chiffre d'affaires (ventilées par secteur GICS) entre le portefeuille et l'indice de référence. Elle présente également les pondérations actives du secteur GICS.

Contact

CREDIT SUISSE FONDATION DE PLACEMENT

Postfach 800, 8070 Zürich

Téléphone 044 333 48 48, Fax 044 333 59 67

csa.info@credit-suisse.com

Les informations fournies constituent un support marketing. Elles ne doivent pas être interprétées comme un conseil financier ou autre fondé sur la situation personnelle du destinataire ni comme le résultat d'une analyse indépendante et objective. Les informations fournies dans le présent document ne sont pas juridiquement contraignantes et ne constituent ni une offre ni une incitation visant à la conclusion de quelque transaction financière que ce soit.

Les informations fournies dans le présent document ont été élaborées par Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales (ci-après CS) avec le plus grand soin et en toute bonne foi.

Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles du Credit Suisse au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables.

Le CS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire.

Il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer ces informations ou une copie de celles-ci aux Etats-Unis ou de les remettre à une personne US (au sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933, dans sa version amendée).

La reproduction intégrale ou partielle du présent document sans l'accord écrit du CS est interdite.

Credit Suisse Fondation de placement, Zurich, est l'émetteur et le gestionnaire des produits CSF. Credit Suisse (Suisse) SA, Zurich, est la banque dépositaire. Les statuts, les réglementations et les directives de placement ainsi que les derniers rapports annuels et fact sheets peuvent être obtenus gratuitement auprès de Credit Suisse Fondation de placement. Seuls les fonds de pension domiciliés en Suisse qui ne sont pas soumis à l'impôt sont autorisés comme investisseurs directs.

Le TER KGAST reflète la totalité des frais et commissions qui pèsent de manière constante sur la fortune du groupe de placement (charges d'exploitation). Il est exprimé en pourcentage de la fortune nette moyenne du groupe de placement. Le TER KGAST est calculé à la fin de chaque exercice pour les 12 derniers mois.

Le TER ex ante est exprimé en pourcentage de la fortune nette moyenne du groupe de placement et reflète, toutes conditions égales par ailleurs, les charges d'exploitation pour les douze prochains mois.

La composition des indices de référence sur mesure ainsi que des explications complémentaires sur les indices de référence liés sont disponibles auprès de la gérance de la fondation de placement ou du représentant en Suisse.

© 2021 MSCI ESG Research LLC. Reproduction autorisée. Bien que les fournisseurs d'informations de Credit Suisse Asset Management, y compris, mais sans s'y limiter, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés liées (les «Parties ESG»), obtiennent des informations de sources qu'ils considèrent fiables, aucune des Parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des données contenues aux présentes. Aucune des Parties ESG ne donne de garantie expresse ou implicite de quelque nature que ce soit, et les Parties ESG déclinent expressément par les présentes toute responsabilité quant à la qualité marchande ou l'utilisation à des fins particulières, à l'égard de toute donnée qui y est incluse. Aucune des Parties ESG ne peut être tenue responsable d'erreurs ou d'omissions en rapport avec les données contenues dans les présentes. De plus, sans limiter la portée de ce qui précède, en aucun cas les Parties ESG ne pourront être tenues responsables des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris un manque à gagner), même si elles ont été avisées de la possibilité de tels dommages.

Copyright © 2021 Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales. Tous droits réservés.